



Published on *Douanes sénégalaises* (<https://douanes-senegal.com>)

[Accueil](#) > Mission fiscale

MISSION FISCALE

MISSION

Liquidation des recettes douanières: Il s'agit, ici, de la perception des droits de douanes inscrits au Tarif douanier. Ces droits sont des impôts indirects exigibles à l'importation comme à l'exportation; Liquidation des recettes non douanières: A côté des droits de porte, la douane s'est vue confier la liquidation de taxes et autres prélèvements pour le compte d'autres administrations : il s'agit de la TVA, du COSEC, du FONDS PASTORAL, etc. La Douane fournit à l'Etat une bonne partie de ses ressources budgétaires. Ainsi au cours de l'année 2013, les recettes douanières se sont élevées à 567 milliards de francs CFA soit le tiers des recettes ordinaires.

→ SOMMAIRE DU SYSTEME DE TAXATION SUR LE COMMERCE EXTERIEUR DU SENEGAL

Taxes	Nature de la Taxe	Déductions et exemptions
Droit de Douane (DD)	Il est applicable à toutes les marchandises importées des pays tiers (hors UEMOA et CEDEAO).	<ul style="list-style-type: none">• Les produits entièrement obtenus dans l'UEMOA et de la CEDEAO ;• les produits industriels agréés par l'Union Communautaire (TPC) de l'UEMOA ;• les produits industriels agréés par l'Union Communautaire (TPC) des Echanges de la CEDEAO.
Redevance Statistique (RS)	Il est applicable aux produits importés des pays tiers et mis à la consommation, y compris ceux exonérés de droit de douane.	<ul style="list-style-type: none">• Les biens importés au titre des échanges de biens personnels ;• les marchandises importées de l'étranger en vertu de clauses accordées par des partenaires commerciaux ;• les marchandises importées de l'étranger en vertu d'une clause expresse exonératoire parafiscal.

Taxes	Nature de la Taxe	Déductions et exemptions
<p>Prélèvement Communautaire Solidarité (PCS)</p>	<p>Il s'applique aux marchandises importées des pays tiers et mises à la consommation.</p> <p>Sont exclus de ce prélèvement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les produits originaires de l'Union ; • les produits fabriqués ou obtenus dans un Etat membre et ne remplissant pas les conditions d'origine de l'UEMOA ; • les produits originaires des pays tiers et nationalisés par leur mise à la consommation dans un Etat membre et réexportés dans un autre Etat membre. 	<p>Sont exonérés exonérées du PCS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les aides, dons et subventions de bienfaisance ; • les marchandises en transit ; • les biens acquis dans le cadre des partenaires étrangers sou exonératoire de tout prélèvement ; • les produits pétroliers ; • les biens bénéficiant de franchises ; • les marchandises déclarées par l'état ; • les marchandises ayant déjà subi un traitement fiscal stabilisé en cours au 1er
<p>Prélèvement Communautaire CEDEAO (PCC)</p>	<p>Il s'applique aux marchandises importées des pays tiers et mises à la consommation.</p> <p>Sont exclus du PCC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les produits originaires de la CEDEAO ; • les produits fabriqués ou obtenus dans un Etat membre de la CEDEAO et ne remplissant pas les conditions d'origine de la CEDEAO ; • les produits originaires des pays tiers et nationalisés par leur mise à la consommation dans un Etat membre et réexportés dans un autre Etat membre. 	<p>Les cas d'exonération du PCC sont les PCS, à l'exception des produits pétroliers.</p> <p>Toutefois, le Sénégal ne soumet pas les produits pétroliers au PCC.</p>
<p>Conseil Sénégalais des Chargeurs (COSEC)</p>	<p>Il est applicable aux marchandises importées par voie maritime.</p>	<p>Certaines marchandises en sont exonérées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les dons et aides destinés à l'économie ; • les médicaments, • les produits importés par les services de la lutte contre les grandes endémies ; • les produits et matériels spécifiques ;

Taxes	Nature de la Taxe	Déductions et exemptions
Taxe Conjoncturelle à l'Importation (TCI)	<p>La TCI est une taxe qui s'applique à un produit concerné lorsque son prix CAF est inférieur au Prix de Déclenchement (PD), prix fixé par la Commission de l'UEMOA et ajusté, en principe, tous les six (06) mois.</p> <p>Lorsque la TCI est appliquée alors tous les droits et taxes, perçus au titre du TEC sont assis sur la valeur déterminée à partir du prix de déclenchement (l'assiette n'est plus la valeur CAF mais plutôt le prix de déclenchement).</p> <p>C'est un mécanisme communautaire d'application nationale.</p>	<p>Les produits originaires de l'UEMOA.</p>
Les surtaxes à l'importation	<p>Elles sont instituées par la loi n° 98-35 du 17 avril 1998 applicables sur la valeur CAF.</p> <p>La surtaxe agit comme un droit de douane. Elle est alors à prendre en compte dans la détermination de la base de taxation de la TVA ou des taxes spécifiques (cas des cigarettes).</p>	
Taxe Parafiscale sur les tissus	<p>Elle est applicable aux tissus non écrus</p>	
Prélèvement Fonds pastoral	<p>Il est applicable à certains animaux et à leurs produits.</p>	

Taxes	Nature de la Taxe	Déductions et exemptions
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) à l'importation	<p>Applicable aux produits importés et mis à la consommation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La base de taxation est constituée par la valeur en douane majorée des droits et taxes liquidés par la Douane, à l'exclusion de la TVA elle-même. • C'est donc la Valeur en douane majorée des droits de douane, de la Redevance statistique et des taxes intérieures éventuelles et des surtaxes. 	<p>Les exonérations de TVA portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les poissons, viandes et abats, céréales, etc. • les médicaments et produits pharmaceutiques • les matériels et équipements militaires • les engrais, semences, les livraisons de matériel agricole • certaines substances chimiques <p>La liste exhaustive des produits exonérés figure dans le Règlement général des Impôts.</p>
Droits d'Accises (taxes intérieures)	<p>Ils sont applicables à certains produits lors de leur importation dans le territoire douanier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La base de taxation des taxes intérieures est constituée par la valeur en douane majorée de tous les droits et taxes, liquidés par la douane à l'exclusion de la TVA et de la taxe spécifique elle-même. • C'est donc la valeur en douane majorée du Droit de douane et de la Redevance statistique et de la surtaxe (pour le cas des cigarettes par exemple). 	<p>Les différents cas d'exonération sont prévus dans le Règlement général des Impôts.</p>

Taxes	Nature de la Taxe	Déductions et exemptions
Droit d'enregistrement	Il est applicable aux véhicules à moteur importés.	-
